



Le courrier des entreprises, 28/09/2020



[Pierre-Edouard Laigo](#)

## **Le bois a son AOC : Bois des Territoires du Massif Central**

**Depuis 2017, les communes forestières du Massif Central, les collectivités et les entreprises de la filière bois, à travers l'association Bois des territoires du Massif Central font la promotion de leur certification éponyme. A l'instar de la certification Bois des Alpes créée depuis 12 ans, les professionnels de la filière bois ont leur drapeau, au même titre que les massifs des Pyrénées et de la Corse.**

Le constat était édifiant : « nous exportons notre bois qui est apprécié ailleurs, et nous importons du bois pour nos besoins, ce qui crée une importante empreinte carbone et ne soutient pas nos territoires » L'idée a donc germée de créer un label pour tracer l'utilisation de nos grandes richesses forestières aux multiples essences.

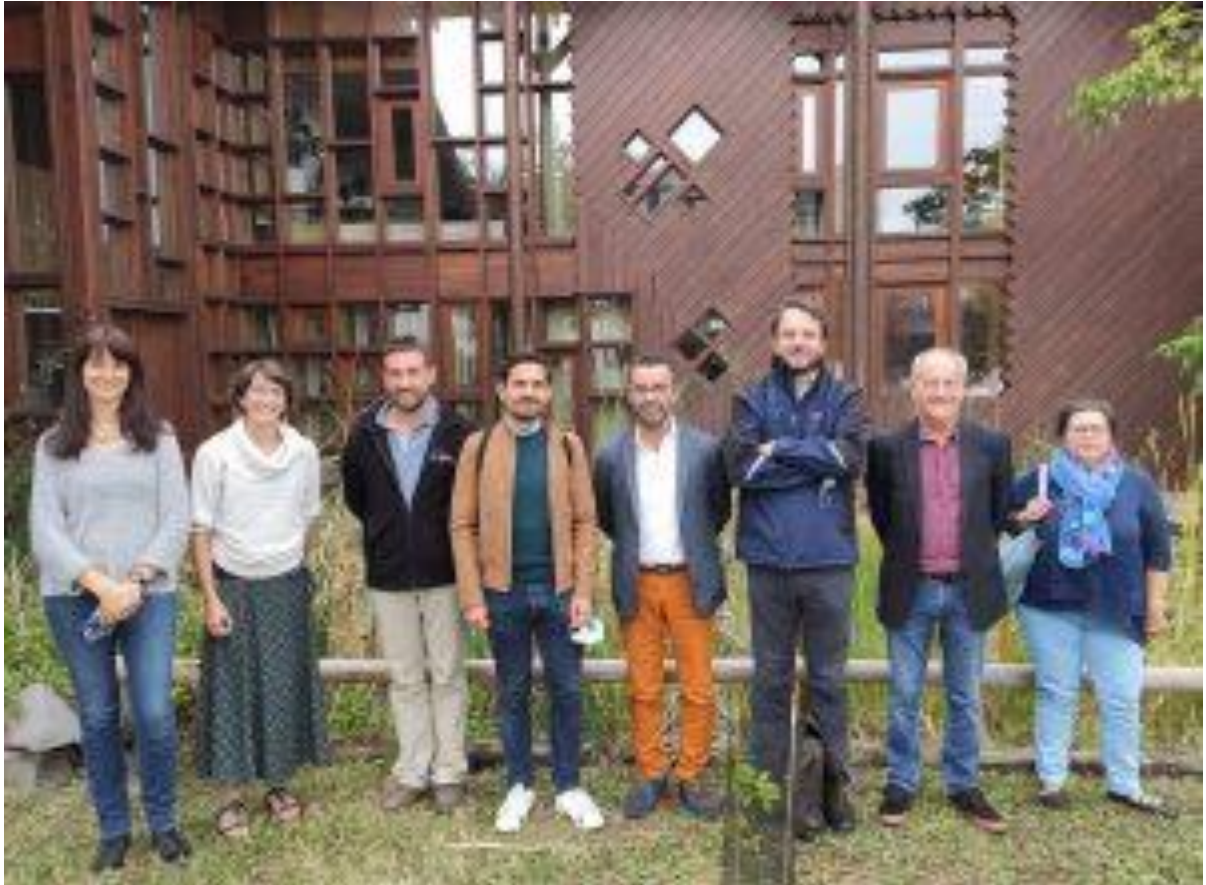
Ressource locale et renouvelable par excellence, le matériau bois utilisé en construction permet de répondre pleinement aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels. La filière forêt-bois du Massif central représente 7 500 entreprises employant près de 50 000 salariés et dispose d'un fort potentiel de développement. La certification Bois des territoires du Massif central est l'aboutissement d'une démarche de valorisation de la filière bois du territoire engagée lors des États généraux de la forêt et du bois du Massif central en 2012.



Le circuit court du bois, ce n'est pas encore pour demain

Aujourd'hui, seulement 26 entreprises sont certifiées « BTMC » sur les 7500 entreprises de la filière... il reste donc un long chemin forestier pour que l'ensemble des marchés publics intègrent cette certification dans leurs exigences.

Pourtant, il semble intéressant de soutenir cette filière autour d'une forêt durable sur ce grand territoire du Massif Central, de par les retombées économiques directes d'un bois prélevé et transformé en local.



Prenons exemple sur Georges Gay, maire de la petite commune de Larodde (265 hab.) qui fait le lien entre Corrèze, Cantal et Puy-de-Dôme, qui a connu cette certification par hasard et l'a inscrite dans son appel d'offre pour ses gîtes de pêche réalisés par la société Gouny, qui s'est certifiée pour l'occasion.

*« Le bois : de la forêt à votre cadre de vie ». Notre accroche illustre notre métier : notre société se fournit dans le massif forestier, dans un rayon de 100 kms, afin d'approvisionner notre scierie en matière première. Ensuite l'ensemble de nos produits sont usinés et assemblés dans nos ateliers d'Ussel. Le processus de certification BTMC vient apposer une garantie de qualité à notre façon de travailler et à notre état d'esprit.*



En second exemple la commune de Billom et son maire Jean-Michel Charlat, pour qui « acheter en local est le moyen de valoriser l'activité économique de son territoire » qui prépare une belle nouvelle école maternelle tout de bois charpentée et vêtue, légère, durable, un espace vivant. Une réalisation de la société Genévrier, un nom prédestiné.

*« Acheter des bois locaux est inscrit dans l'ADN de notre société. Mon père achetait des bois des Monts du Forez non certifiés. Quand j'ai appris qu'une certification «Bois des territoires du Massif central» était proposée aux entreprises du territoire, c'était une évidence et notre entreprise a lancé le processus de certification BTMC. C'est la continuité logique de notre démarche éco-responsable menée depuis des décennies »*



Plus d'informations en cliquant sur le logo



**Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central**

**Maison de la Forêt et du Bois – Marmilhat 10 allée des Eaux et Forêts**

**63370 LEMPDES**

**[www.boisterritoiresmassifcentral.org](http://www.boisterritoiresmassifcentral.org)**



**Pierre-Edouard Laigo**

[pierre-edouard.laigo@lecourrierdesentreprises.fr](mailto:pierre-edouard.laigo@lecourrierdesentreprises.fr)

port. 06 59 056 026